

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Qui-corrompe-les-fonctionnaires-du-Mali-pour-evincer-les-paysans-maliens-de-leurs-terres>

Paysans maliens expulsés de leurs terres.

Qui corrompe les fonctionnaires du Mali pour évincer les paysans maliens de leurs terres ?

- Empire et Résistance -

Date de mise en ligne : lundi 5 juin 2006

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Dans le cadre du Forum social mondial polycentrique de janvier dernier, plusieurs centaines de paysans maliens se sont rendus à Bamako pour signifier haut et fort leur mécontentement face au mauvais traitement que leur font subir les autorités publiques depuis plusieurs années.

Par Miriam FAHMY *

[Alternatives](#). Bamako, jeudi le 1er juin 2006.

Interrogé sur les raisons de sa présence au Forum social mondial de Bamako, Oumar Traoré, paysan malien sexagénaire, préfère répondre par la preuve. Une liste soigneusement dactylographiée de près de 100 noms de paysans maliens de la région de Niono est tendue à Alternatives. Le document indique qu'ils ont été emprisonnés. À côté de chaque nom est indiquée la raison de son incarcération :

- ▶ « Obligé de payer redevance eau » ;
- ▶ « Obligé de quitter son champ repiqué et fertilisé » ;
- ▶ « Obligé de rendre son riz battu et de quitter son champ »,
- ▶ etc.

Enfin, la dernière colonne du tableau indique le nombre de jours d'incarcération de chacun, allant de 3 à 48 jours. Puis, vient la liste des fonctionnaires de l'État qui ont repris les terres de ces agriculteurs expropriés : le préfet de Niono, policier, régisseur, colonel, etc.

Brisant le silence, M. Traoré explique : « On a payé les redevances dans le délai fixé par l'Office. Et voilà qu'on nous emprisonne et qu'on nous retire nos champs de riz pour les donner aux nouveaux bénéficiaires qui vont récolter nos produits. Nous préférons mourir que de perdre nos champs », prévient-il.

« Bonne gouvernance »

Souvent cité comme un modèle de démocratie en Afrique, le Mali est considéré comme un « bon élève » par le FMI et la Banque mondiale. Depuis le processus de démocratisation entrepris en 1991, les élections, qui ont lieu à intervalles réguliers, satisfont aux critères de bonne gouvernance édictés par les institutions internationales.

Pourtant, la mauvaise gestion des terres agricoles de l'Office du Niger a plongé les cultivateurs maliens, qui représentent 80 % de la main-d'oeuvre du pays, dans une situation de précarité qui ne fait que s'aggraver depuis 20 ans.

Créé en 1932 dans le but de devenir le « grenier du Mali », l'Office du Niger (ON) est l'entité publique qui administre les terres fertiles aux abords du Niger, le fleuve qui traverse le Mali d'est en ouest. Le million d'hectares de terres cultivables est alimenté par un barrage qui permet une bonne irrigation durant toute l'année. La direction de l'organisme parapublic doit veiller à la bonne gestion de ces terres.

Les taux de recouvrement élevés et des modalités de paiement inappropriées, imposés par l'Office du Niger, ont placé les paysans maliens dans une situation impossible.

Occlusion préméditée

Depuis trois ans, les paysans de l'ON sont fréquemment expropriés pour des motifs indus. Ayant travaillé et habité légalement sur ces terres pendant des décennies, certains refusent de perdre le droit d'exploitation et de se faire remplacer par de gros investisseurs ou des fonctionnaires corrompus. Ceux qui résistent se font emprisonner. « Le nouveau propriétaire est arrivé avec des papiers pour prendre la terre. Il était accompagné d'un gendarme », explique Salifou Kouéta. « Quand j'ai refusé de quitter, ils m'ont pris de force à la police. J'y ai passé trois jours », raconte-t-il. L'accusation fallacieuse de ne s pas s'être acquitté à temps de sa redevance d'eau est le prétexte avancé par l'ON pour justifier son expulsion. Il n'avait reçu aucun préavis.

Au début de l'année, l'Office du Niger a réclamé le départ de 290 cultivateurs, sous prétexte qu'ils n'ont pas payé leur taxe d'eau. Ils sont 575 à avoir été évincés en deux ans. Selon leur avocat, Maître Amadou Tiéoulé Diarra, ils sont victimes de collusion. « L'État profite d'une situation pour faire ce qu'il voulait secrètement : évincer les paysans pour privatiser les terres, pour les revendre avec profit à d'autres », affirme Maître Diarra, président de la Ligue pour la justice et le développement des droits humains du Mali. Une procédure judiciaire est actuellement en cours pour empêcher l'ON de poursuivre ses expulsions.

M. Kouéta avoue s'être résigné : « C'est seulement quand j'ai accepté de quitter la terre pour de bon qu'ils m'ont libéré. Ils m'ont fait signer un papier. Depuis, je survis par la grâce de Dieu et de mes enfants », conclut-il.

* L'auteur revient d'un stage effectué avec Alternatives en Afrique de l'Ouest.